

# Livret de participation



18 MARS 2017

# 12 HEURES PUZZLE

## ARLON

de 10 heures à 22 heures  
Hall Polyvalent à Arlon  
Parc des Expositions 6, B-6700 Arlon

Animations diverses  
Ludothèque  
Petite restauration  
Bar

inscriptions: [puzzle@kiwanis-arlon.be](mailto:puzzle@kiwanis-arlon.be)  
<http://puzzle.kiwanis-arlon.be>

Nous remercions pour leur  
aimable collaboration:





## Bienvenue !

Voici le règlement des «12 Heures Puzzle d'Arlon», qui aura lieu le 18 mars 2017 de 10 h à 22 h.

C'est une manifestation locale qui allie compétition, jeux, altruisme et solidarité dans la ville d'Arlon.

Le but de la manifestation est d'assembler le plus rapidement possible un maximum de pièces de puzzles en 12 heures. Le Kiwanis Club d'Arlon organise cet événement pour réunir les fonds nécessaires pour le soutien de nos associations locales qui aident les services d'accompagnement de la région dont, entre autres, «La Clairière». Vous trouverez plus de détails sur notre site à l'adresse <http://www.kiwanis-arlon.be>.

Prenez bien connaissance de tous les points du règlement avant de vous inscrire au moyen du bulletin ci-joint ou en ligne.

### Règlement des «12 Heures Puzzle d'Arlon»

1. Les «12 Heures Puzzle d'Arlon» sont organisées par le «Kiwanis Club d'Arlon» pour le soutien de ses diverses associations locales qui aident des services d'accompagnement de la région.

2. La troisième édition des «12 Heures Puzzle d'Arlon» se déroulera le samedi 18 mars 2017, de 10 heures à 22 heures, dans le Hall Polyvalent d'Arlon, Parc des Expositions 6, B-6700 Arlon.

3. Le jour de l'évènement, les concurrents doivent être présents dès 9 heures, soit une heure avant le début de la compétition. L'accès au Hall sera possible dès 8 heures.

4. Le droit d'inscription est, par équipe :

- 90€ pour toute inscription envoyée et payée jusqu'au 13 février 2017 inclus ;
- 100€ pour toute inscription envoyée et payée du 14 février au 10 mars 2017 inclus ;
- 110€ pour toute inscription envoyée et payée après le 10 mars 2017, y compris à l'entrée.

Pour un participant isolé, le droit d'inscription est de 30€ ; il est de 60€ pour deux participants et de 90€ pour trois participants. À partir de quatre participants, le tarif « équipe » s'applique.

5. Les formulaires d'inscription devront être :

- soit envoyés par courrier à :

Kiwanis Club d'Arlon  
C/O André Moulu  
Avenue de Longwy 321  
6700 ARLON

- soit transmis par courriel à l'adresse : [puzzle@kiwanis-arlon.be](mailto:puzzle@kiwanis-arlon.be)
- soit envoyés par fax au 063/22.76.50, à l'attention de Mr. André Moulu
- soit complétés en ligne sur notre site (un accusé de réception vous est transmis).

6. Le droit d'inscription sera versé au compte : IBAN: BE11 2670 0030 3648 du Kiwanis Club d'Arlon ; BIC: GEBABEBB.

7. L'inscription ne sera validée que lors de la réception du formulaire et du paiement par le Kiwanis Club d'Arlon, et sera enregistrée selon le principe du « premier venu, premier servi ». Dès que le nombre d'équipes inscrites atteindra la capacité d'accueil, les inscriptions se feront sur liste d'attente. En cas de désistement d'une équipe inscrite, les équipes suivantes dans l'ordre d'inscription remonteront d'une place, et ainsi de suite.

8. Chaque équipe bénéficiera d'un numéro de participant ainsi que d'un emplacement dans le Hall. L'attribution du numéro ainsi que de l'emplacement se fera le 11 mars 2017.



9. En cas de non-participation, ou d'inscription tardive, le montant du droit d'inscription sera remboursé, par virement bancaire, dans le mois qui suit les « 12 Heures Puzzle d'Arlon ».

Seuls les désistements antérieurs au 10 mars 2017 signalés par écrit donneront droit au remboursement d'office du droit d'inscription. Après la désignation des équipes, plus aucun remboursement ne sera effectué, sauf si une équipe en attente peut assurer le remplacement.

10. Chaque équipe recevra 6 entrées pour ses joueurs. Les joueurs supplémentaires paieront leur droit d'entrée comme spectateurs. L'équipe peut réserver des entrées supplémentaires lors de son inscription au prix préférentiel de 2€. Le droit d'entrée pour les spectateurs sera de 3€ pour les adultes (1€ en dessous de 15 ans).

11. Les concurrents devront assembler, par équipes de plusieurs personnes, un maximum de pièces parmi les puzzles qui leur seront proposés. Chaque équipe reçoit le même puzzle.

Le premier puzzle sera remis au moment du départ, et les suivants dès que la réalisation du précédent aura été constatée par un contrôleur qui sera appelé par l'équipe.

Des puzzles de 1.000, 1.500 ou 2.000 pièces seront ajoutés pour les équipes qui termineront avant la fin du délai de 12 heures.

12. Il sera tenu compte, pour établir les classements finaux, du nombre total de pièces assemblées en 12 heures (addition des puzzles terminés, et des pièces assemblées dans le puzzle en cours au moment de la fin des 12 heures).

Des classements intermédiaires seront communiqués, mais n'entreront pas en considération pour les classements finaux.

13. Un prix récompensera l'équipe représentant un établissement scolaire la mieux classée. Il en sera de même pour l'équipe du mouvement de jeunesse la mieux classée.

14. Chaque équipe disposera d'un JOKER qui lui sera remis au début de la compétition. Celui-ci lui permettra d'abandonner un puzzle en cours de réalisation et d'entamer le suivant. Les pièces du puzzle abandonné ne seront pas comptabilisées.

- Le JOKER ne pourra être utilisé qu'une seule fois. Il sera remis au contrôleur lors de l'échange.
- Il ne pourra être utilisé que pour le 2ème, 3ème ou 4ème puzzle.
- Il ne pourra pas être utilisé durant les deux dernières heures de compétition.
- Avant d'abandonner un puzzle, sa boîte doit avoir été ouverte et les pièces sorties du sachet. Ceci sera constaté par un contrôleur, avant la remise du bon pour le puzzle suivant.
- Il n'y a aucune obligation à utiliser le joker. Les équipes qui ne l'utiliseront pas verront leur résultat final augmenté de 250 pièces.

15. Les puzzles commencés seront la propriété des concurrents à la fin de l'épreuve.

16. Les concurrents pourront se relayer et se faire remplacer à tout moment. Cependant, le nombre de joueurs présents dans l'emplacement réservé à l'équipe ne pourra jamais excéder 4 personnes.

17. Un éclairage sera mis à la disposition de chaque équipe par les organisateurs. Aucun éclairage supplémentaire ne sera autorisé.

18. L'emplacement réservé à l'équipe pourra être décoré par ses soins, pour autant que le matériel ne dépasse pas la hauteur des barrières et ne porte pas atteinte à la visibilité et à la sécurité des concurrents et des visiteurs. De plus, il est demandé de ne pas encombrer les allées par du matériel. Chaque emplacement est délimité par des barrières. Chaque équipe dispose de deux tables (style brasseur), de quatre chaises, d'un éclairage et d'une planche pour réaliser ses puzzles.

19. Adresses utiles

Inscriptions: [puzzle@kiwanis-arlon.be](mailto:puzzle@kiwanis-arlon.be) - <http://puzzle.kiwanis-arlon.be>

André Moulou, av. de Longwy, 321 B-6700 Arlon - Tél. +32 63 24 59 87 - Gsm: +32 473 64 57 50

Événement: Hall Polyvalent, Parc des Expositions, 6 - B-6700 Arlon



## BULLETIN D'INSCRIPTION

Civilité	Mme	<input type="checkbox"/>	Mlle	<input type="checkbox"/>	Mr	<input type="checkbox"/>
Nom	<input type="text"/>					
Prénom	<input type="text"/>					
Rue	<input type="text"/>					
Numéro	<input type="text"/>	Boîte	<input type="text"/>			
Code postal	<input type="text"/>	Localité	<input type="text"/>			
Pays (si pas Belg).	<input type="text"/>					
Téléphone	<input type="text"/>					
Adresse courriel	<input type="text"/>					
Compte bancaire	<input type="text"/>					

## EQUIPE

Nom	<input type="text"/>						
Localité	<input type="text"/>						
Equipe	<input type="checkbox"/>	classique	<input type="checkbox"/>	scolaire	<input type="checkbox"/>	jeunesse	<input type="checkbox"/>
Emplacement	Personnes à mobilité réduite <input type="checkbox"/>						
Entrées suppl.	<input type="text"/>	nombre	<input type="text"/>	au prix de 2€/par personne seront envoyées avec les 6 billets			

## TOTAL A VERSER

Inscription équipe	90 - 100 - 110€ par équipe	suitant date de paiement	<input type="text"/>	€
Entrées suppl.	<input type="text"/>	à 2 €/par personne soit	<input type="text"/>	
<b>TOTAL</b>	<input type="text"/>			

Virement au compte BE11 2670 0030 3648 - code BIC: GEBABEBB - Kiwanis club Arlon

Validez votre inscription

Merci de remplir correctement toutes les cases  
et de renvoyer votre bulletin à l'adresse ci-dessous

### Adresses d'inscription:

puzzle@kiwanis-arlon.be

André Moulou, av. de Longwy, 321 B-6700 Arlon